

Inscriptions des élèves à l'école de St Vulbas

Vous souhaitez inscrire votre enfant à l'école de St Vulbas pour l'année 2024-2025 (rentrée de septembre 2024), voici les démarches à effectuer et les documents à prévoir.

Pour l'inscription de votre enfant, vous devez remplir la fiche de renseignement (recto et verso) et fournir les photocopies :

- du livret de famille (pages concernant les parents et l'enfant)
- du carnet de santé (pages concernant les vaccins)
- d'un justificatif de domicile
- de l'acte de divorce si besoin

Pour les élèves déjà scolarisés dans une autre école cette année, vous devez fournir également un certificat de radiation.

La visite des locaux ainsi que la réunion avec Mme Mainoli se feront en juin.

Merci de me contacter par mail ou par téléphone (de préférence le lundi) pour fixer une date de rendez-vous parmi les jours suivants :

Lundi 18 mars de 9h00 à 17h30

Lundi 08 avril de 9h00 à 17h30

Et les mardis 02 et 09 avril, et jeudis 04 et 11 avril de 16h30 à 17h30

Voici les coordonnées de l'école:

Tel : 04.74.61.52.57

E-mail : ce.0011287u@ac-lyon.fr

Site de la caisse des écoles : <https://caisseecolesstvulbas.fr/>

La caisse des écoles est un organisme dépendant de la mairie, qui s'occupe des affaires scolaires et périscolaires (cantine, transport...)

Vous trouverez sur le site de nombreux documents : Fiche de renseignements, Règlements intérieur, feuilles d'inscription pour la cantine, menus, comptes-rendus, etc...

ainsi que toutes les informations administratives concernant l'école et la Caisse des Ecoles.

Mme TENAND, directrice de l'école

